



## INSCRIPTION AU MASTER

Merci d'indiquer la formation en cochant la case correspondante

Spécialité	1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année		3 <sup>ème</sup> année	Cursus complet En un an		Elèves intégrés (se référer à la lettre d'admission)	
	Tarif normal*	Tarif réduit*	Tarif normal*	Tarif réduit*	Tarif*	Tarif normal*	Tarif réduit*	Tarif normal*	Tarif réduit*
<b>MR054p.1</b> Stratégie et expertise financière	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 2 000 €	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 2 000 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 8 000 €	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 2 000 €
<b>MR054p.3</b> Analyse stratégique industrielle et financière	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 1 500 €	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 1 500 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 6 000 €	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 1 500 €
<b>MR055p.1</b> Gestion de capitaux	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 2 000 €	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 2 000 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 8 000 €	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 4 000 €	<input type="checkbox"/> 2 000 €
<b>MR088p.1</b> Actuariat	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 1 500 €	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 1 500 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 6 000 €	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 3 000 €	<input type="checkbox"/> 1 500 €
<b>Montant total à régler pour le master</b>									€

\* Les tarifs des masters 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> année et/ou élèves intégrés comprennent le droit de base de 150€

## INSCRIPTION AUX UNITES D'ENSEIGNEMENT A LA CARTE

Code	Intitulé	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	Annuelle	Tarif Entreprise 272 €	Tarif individuel 172€
Ex : GFN 204	Marchés Financiers 2 : Futures et Options		X			172 €
<b>Sous total</b>						
<b>Droit d'adhésion annuel**</b> <input type="checkbox"/> (cochez en cas d'exonération)					<b>150 €</b>	<b>150€</b>
<b>Montant total à régler pour les U.E. à la carte</b>					<b>.....€</b>	<b>.....€</b>

\*\* Pour être exonéré veuillez fournir un justificatif des droits de base réglés au Cnam pour l'année en cours

### Procédure pour le règlement :

Si vous souhaitez un échelonnement (pour un montant à partir de 350 €) veuillez obligatoirement joindre 3 chèques à la date du jour de l'inscription, les chèques seront débités selon l'échéancier ci-dessous:

1. 30 % à l'inscription
2. 40 % en février 2015
3. 30 % en mai 2015

**Les chèques ant-datés seront refusés.**

## INSCRIPTION A LA CERTIFICATION AMF

Code	Intitulé	Tarif Entreprise 900 €	Tarif individuel 450 €
CFAMF1	Certification AMF (cours en présentiel et examen certifié AMF)		
<b>Montant total à régler</b>			

Le signataire déclare accepter les conditions d'inscription aux formations de l'EFAB du Cnam.

Date et signature de l'élève :

**Dossier d'inscription**  
**2014/2015**  
**Exemplaire service scolarité**

**Contrat d'adhésion de l'élève de l'EFAB**

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours, à partir de la date de signature

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un organisme public d'enseignement supérieur, régi par le décret - 88-413 du 22 avril 1988. C'est un centre d'enseignement public conforme au décret 89-108 du 20 février 1989. Il a pour vocation de mettre en oeuvre, au profit des publics, les formations professionnelles continues du Cnam. Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les élèves du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du Cnam, l'élève s'engage à respecter les autres adultes, professeurs, élèves et personnels de l'établissement.

**STATUT DE L'ELEVE :**

La qualité d'élève est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'élève est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'élève est invité à participer à la vie du Cnam lors des séances d'enseignement, au travers des espaces de dialogue sur internet ou dans le cadre des associations et instances représentatives des élèves et anciens élèves. L'élève transmet à son centre d'enseignement et de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'élève dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui le concernent.

**TARIFS D'INSCRIPTION :**

Pour chaque enseignement de l'Efab, deux tarifs d'inscription sont proposés :  
- un tarif individuel lorsque l'élève finance par ses propres moyens sa formation,  
- Un tarif employeur lorsque l'entreprise finance la formation de l'élève. En acceptant, à chaque fois qu'il le peut, d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur ou un autre organisme, l'élève valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam de garantir l'accès à tous et partout à la formation.

**ACCES INTERNET :**

Le bon déroulement des formations au Cnam implique que l'élève puisse accéder à internet de façon régulière par ses propres moyens. La configuration minimale requise est la suivante : - un poste informatique standard PC ou Mac, - une connexion Internet haut débit ADSL (minimum 512 ko) L'accès Internet permet, dans certains cas, à l'élève de bénéficier des ressources pédagogiques liées à sa formation, des informations de scolarité (planning des cours, historique des notes ...) et des autres services Cnam (conférences en ligne, forum avec les autres élèves, actualités, offres d'emploi...). Un code d'accès personnel est envoyé automatiquement à l'élève lors de la validation de son inscription. Un autre code d'accès est quant à lui à composer par l'élève lui-même (<http://efab-ms.cnam.fr> > espace élève > plei@d) lui permettant de se connecter à la plateforme plei@d. L'utilisation par l'élève des ressources mises à disposition sur la plateforme plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Certaines informations administratives et pédagogiques étant transmises via la messagerie intégrée à la plateforme plei@d, le relevé de la messagerie doit être effectué au moins 2 FOIS PAR SEMAINE.

**SEUILS D'OUVERTURE DES ENSEIGNEMENTS :**

L'ouverture effective de tous les enseignements est subordonnée à un nombre minima ou maximal d'inscriptions décidé par la direction de l'Efab. En cas de non ouverture, l'élève peut transférer son inscription sur un autre enseignement (sous conditions) ou en demander le remboursement.

**PRESENCE ET ASSIDUITE AUX COURS :**

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue de votre part aux cours, TP et TD. L'organisme payeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscriptions en charge si l'assiduité est insuffisante. L'élève devra alors s'acquitter du montant dû restant.

**En cas de la prise en charge de la formation par une entreprise ou un organisme, l'élève s'engage à fournir à l'Efab mensuellement les attestations de présence aux cours, signées par l'enseignant et lui-même.**

**ANNULATION D'INSCRIPTION :**

Dans un délai de 8 jours à compter de la signature du présent contrat, l'élève peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 8 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnu par la commission de recours du Cnam / Efab.

**EXAMENS :**

Selon l'enseignement, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés. Les convocations sont à télécharger sur notre site à la rubrique examen. Le jour de l'examen, l'élève doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. A l'issue de la formation, en cas de réussite aux examens, des attestations de réussite seront à télécharger par l'élève via son espace élève. En cas d'échec, une seconde session d'examen pourra être organisée. Pour le rattrapage, il n'y a pas de convocation à télécharger.

**CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS DE L'EFAB :**

L'élève est tenu de lire attentivement les conditions de délivrance de la certification sur laquelle il s'inscrit et de porter particulièrement son attention sur l'expérience professionnelle requise ainsi que sur les conditions d'accès. Dans certains cas, cette certification ne sera délivrée que sur demande de l'élève (dépôt de dossier).

**CAS DE DIFFEREND :**

Aucun document (attestation, diplôme ...) ne sera délivré en cas d'irrégularité de règlement de la formation. Si une contestation ou un différend n'a pas pu être réglé à l'amiable, le tribunal de grande Instance de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

**ENGAGEMENT DE L'ELEVE :**

L'élève reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à la signature du présent contrat, des contenus et objectifs des formations, par les documents mis à la disposition en ligne sur notre site internet. Il déclare également avoir pris connaissance et se conformer au règlement du Cnam ainsi qu'à la charte informatique du Cnam. Par ailleurs, l'élève s'engage à répondre aux différentes enquêtes ou questionnaires que l'Efab pourrait lui adresser, dans un but qualitatif de suivi de ses publics.

L'élève reconnaît et certifie exact l'ensemble des clauses et renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

Fait en double exemplaires à :

Le : / / 20..

Nom :

Prénom :

Signature et cachet de la scolarité de l'EFAB

Signature précédée de la mention « Bon pour adhésion »

**Dossier d'inscription  
2014/2015  
Exemplaire élève**

**Contrat d'adhésion de l'élève de l'EFAB**

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours, à partir de la date de signature

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un organisme public d'enseignement supérieur, régi par le décret - 88-413 du 22 avril 1988. C'est un centre d'enseignement public conforme au décret 89-108 du 20 février 1989. Il a pour vocation de mettre en oeuvre, au profit des publics, les formations professionnelles continues du Cnam. Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les élèves du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élevation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du Cnam, l'élève s'engage à respecter les autres adultes, professeurs, élèves et personnels de l'établissement.

**STATUT DE L'ELEVE :**

La qualité d'élève est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'élève est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'élève est invité à participer à la vie du Cnam lors des séances d'enseignement, au travers des espaces de dialogue sur internet ou dans le cadre des associations et instances représentatives des élèves et anciens élèves. L'élève transmet à son centre d'enseignement et de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'élève dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui le concernent.

**TARIFS D'INSCRIPTION :**

Pour chaque enseignement de l'Efab, deux tarifs d'inscription sont proposés :  
- un tarif individuel lorsque l'élève finance par ses propres moyens sa formation,  
- Un tarif employeur lorsque l'entreprise finance la formation de l'élève. En acceptant, à chaque fois qu'il le peut, d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur ou un autre organisme, l'élève valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam de garantir l'accès à tous et partout à la formation.

**ACCES INTERNET :**

Le bon déroulement des formations au Cnam implique que l'élève puisse accéder à internet de façon régulière par ses propres moyens. La configuration minimale requise est la suivante : - un poste informatique standard PC ou Mac, - une connexion Internet haut débit ADSL (minimum 512 ko) L'accès Internet permet, dans certains cas, à l'élève de bénéficier des ressources pédagogiques liées à sa formation, des informations de scolarité (planning des cours, historique des notes ...) et des autres services Cnam (conférences en ligne, forum avec les autres élèves, actualités, offres d'emploi...). Un code d'accès personnel est envoyé automatiquement à l'élève lors de la validation de son inscription. Un autre code d'accès est quant à lui à composer par l'élève lui-même (<http://efab-ms.cnam.fr/> > espace élève > plei@d) lui permettant de se connecter à la plateforme plei@d. L'utilisation par l'élève des ressources mises à disposition sur la plateforme plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Certaines informations administratives et pédagogiques étant transmises via la messagerie intégrée à la plateforme plei@d, le relevé de la messagerie doit être effectué au moins 2 FOIS PAR SEMAINE.

**SEUILS D'OUVERTURE DES ENSEIGNEMENTS :**

L'ouverture effective de tous les enseignements est subordonnée à un nombre minima ou maximal d'inscriptions décidé par la direction de l'Efab. En cas de non ouverture, l'élève peut transférer son inscription sur un autre enseignement (sous conditions) ou en demander le remboursement.

**PRESENCE ET ASSIDUITE AUX COURS :**

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue de votre part aux cours, TP et TD. L'organisme payeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscriptions en charge si l'assiduité est insuffisante. L'élève devra alors s'acquitter du montant dû restant.

**En cas de la prise en charge de la formation par une entreprise ou un organisme, l'élève s'engage à fournir à l'Efab mensuellement les attestations de présence aux cours, signées par l'enseignant et lui-même.**

**ANNULATION D'INSCRIPTION :**

Dans un délai de 8 jours à compter de la signature du présent contrat, l'élève peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 8 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnu par la commission de recours du Cnam / Efab.

**EXAMENS :**

Selon l'enseignement, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés. Les convocations sont à télécharger sur notre site à la rubrique examen. Le jour de l'examen, l'élève doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. A l'issue de la formation, en cas de réussite aux examens, des attestations de réussite seront à télécharger par l'élève via son espace élève. En cas d'échec, une seconde session d'examen pourra être organisée. Pour le rattrapage, il n'y a pas de convocation à télécharger.

**CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS DE L'EFAB :**

L'élève est tenu de lire attentivement les conditions de délivrance de la certification sur laquelle il s'inscrit et de porter particulièrement son attention sur l'expérience professionnelle requise ainsi que sur les conditions d'accès. Dans certains cas, cette certification ne sera délivrée que sur demande de l'élève (dépôt de dossier).

**CAS DE DIFFEREND :**

Aucun document (attestation, diplôme ...) ne sera délivré en cas d'irrégularité de règlement de la formation. Si une contestation ou un différend n'a pas pu être réglé à l'amiable, le tribunal de grande Instance de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

**ENGAGEMENT DE L'ELEVE :**

L'élève reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à la signature du présent contrat, des contenus et objectifs des formations, par les documents mis à la disposition en ligne sur notre site internet. Il déclare également avoir pris connaissance et se conformer au règlement du Cnam ainsi qu'à la charte informatique du Cnam. Par ailleurs, l'élève s'engage à répondre aux différentes enquêtes ou questionnaires que l'Efab pourrait lui adresser, dans un but qualitatif de suivi de ses publics.

L'élève reconnaît et certifie exact l'ensemble des clauses et renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

Fait en double exemplaires à :

Le : / / 20..

Nom :

Prénom :

Signature et cachet de la scolarité de l'EFAB

Signature précédée de la mention « Bon pour adhésion »



**NOM PATRONYMIQUE (de naissance ; pour les femmes mariées, indiquer aussi le nom marital)**

\_\_\_\_\_

**PRENOMS (dans l'ordre de l'état civil)**

\_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Année de la première inscription au Cnam de l'auditeur : \_\_\_\_\_

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'établissement de statistiques à l'usage spécifique du service des systèmes d'information du Cnam (Conservatoire des arts et métiers). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

**DIPLÔMES FRANÇAIS OBTENUS HORS DU CNAM**

Quel est votre diplôme le plus élevé ? Cochez une seule case par colonne.

**Enseignement secondaire**

- 00 Aucun diplôme français
- 11 CAP, BEP, BEPC
- 12 FPA 1er degré
- 13 Brevet professionnel
- 10 Autre diplôme homologué de niveau inférieur au BAC
- 4F ESEU (série A ou B), examen spécial d'entrée en université ou DAEU
- 4G BAC français général
- 4T BAC français technologique
- 4P BAC français professionnel

Année d'obtention : \_\_\_\_\_

**Enseignement supérieur**

- 62 CFPA 2ème degré
- 63 DEUG, DEUST
- 64 BTS
- 65 DUT
- 61 Autre diplôme homologué de niveau BAC +2
- 73 Licence
- 77 Maîtrise
- 80 École supérieure de commerce
- 81 Diplôme d'ingénieur
- 82 DEA, DESS, Master
- 84 Doctorat
- 72 Autre diplôme homologué de niveau BAC +3
- 72B Autre diplôme homologué de niveau BAC +4
- 72C Autre diplôme homologué de niveau au moins égal à BAC +5

Année d'obtention : \_\_\_\_\_

Codez la spécialité de votre diplôme de l'enseignement supérieur en vous reportant au tableau 1, au bas de cette page \_\_\_\_\_

**AUTRES FORMATIONS**

Ce cadre ne s'adresse qu'aux élèves ayant suivi une formation de niveau plus élevé que celle indiquée dans le cadre précédent, non sanctionnée par un diplôme. Cochez une seule case.

- 30 Terminale sans succès au baccalauréat
- 52 Préparation FPA 2ème degré
- 53 Préparation DEUG
- 54 Préparation BTS
- 55 Préparation DUT
- 51 Préparation autre diplôme homologué de niveau BAC+2
- 70 Préparation Licence
- 70B Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +3
- 74 Préparation Maîtrise
- 74B Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +4
- 75 Préparation École supérieure de commerce
- 76 Préparation Diplôme d'ingénieur
- 78 Préparation DEA, DESS, Master
- 83 Préparation Doctorat
- 69 Préparation autre diplôme homologué de niveau au moins égal à BAC +5

Année de formation : \_\_\_\_\_

Codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant au tableau 1, au bas de cette page \_\_\_\_\_

**DIPLÔMES OBTENUS A L'ETRANGER**

Cochez une seule case correspondant au diplôme le plus élevé.

- 4E BAC ou diplôme de même niveau
- 60 Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +2
- 60B Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +3
- 71 Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +4
- 71B Diplôme d'enseignement supérieur de niveau BAC +5 ou plus

Année d'obtention : \_\_\_\_\_

Codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant au tableau 1, au bas de cette page \_\_\_\_\_

**FORMATION ENVISAGEE AU CNAM**

1/ Avez-vous déjà obtenu un diplôme ou un certificat au Cnam? ..... oui  non

Si oui, si plusieurs diplômes ou certificats, donnez le plus élevé :

Code diplôme (BDO) : \_\_\_\_\_ Année d'obtention : \_\_\_\_\_

2/ Envisagez-vous d'obtenir un diplôme ou un certificat au Cnam? ..... oui  non

Si oui, code diplôme (BDO) : \_\_\_\_\_

**TABLEAU 1 - CODES DES SPECIALITES DES DIPLOMES HORS CNAM**

01 - Mathématiques, informatique (scientifique ou de gestion)	08 - Autres formations industrielles ou scientifiques
02 - Électricité, électronique	09 - Droit, sciences politiques, carrières juridiques
03 - Mécanique	10 - Sciences économiques, AES, gestion, commerce, GEA
04 - Chimie	11 - Lettres, langues, arts, histoire, géographie
05 - Autres sciences physiques (matériaux, thermique, génie civil...)	12 - Sociologie, psychologie, information, communication, carrières sociales
06 - Biologie, biochimie	13 - Autres formations tertiaires
07 - médecine, pharmacie, odontologie, carrières de santé	

